

DOSSIER DE PRESSE

Au Conquet, le vendredi 12 mai 2023

Le Conseil de gestion s'est réuni le jeudi 11 mai

Le conseil de gestion, Une instance qui rassemble les acteurs du monde maritime

Le conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise est composé de 49 personnes qui ont en commun la mer d'Iroise : professionnels des activités maritimes, élus locaux, services de l'Etat, scientifiques et associations, qui se rassemblent et débattent de la gestion de l'environnement marin qu'ils ont tous à cœur de protéger.

Cette instance donne son avis sur toute activité susceptible d'avoir un impact sur le milieu marin, la qualité de son eau, les espèces et leurs habitats. L'avis du conseil, favorable ou défavorable, sur un projet ou une activité, peut être accompagné de solutions alternatives grâce à la grande variété des expertises mobilisées. Le partage des expériences et des compétences de chacun des membres donne au conseil de gestion la capacité de proposer des solutions de protection de l'environnement adaptées au territoire et aux usages, mises en œuvre par les équipes du Parc. En 2022, le conseil s'est réuni 4 fois et a rendu 64 [avis simples](#).



Le Conseil s'est réuni à Plouarzel le 11 mai 2023 / OFB

Des membres au plus près de l'environnement marin et de ses enjeux

A l'occasion de ce 1^{er} conseil de gestion de l'année, le rapport d'activités 2022 et les actions programmées en 2023 ont été présentés à l'assemblée. Une partie des membres a, par ailleurs, été renouvelée. A l'issue de ce renouvellement, sont ainsi entrées des personnalités qualifiées comme Sandrine Derrien-Courtél du Muséum National d'Histoire Naturelle et Eric Thiébaud, du CNRS-Station biologique de Roscoff, au titre de leur expertise scientifique. Le président du conseil départemental du Finistère, Maël de Calan, ainsi que ses 2 vices-présidents, André Talarmin (Communauté de Communes du Pays d'Iroise) et Philippe Perrot (Comité des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Finistère) ont été reconduits à la tête du conseil de gestion du parc. C'était également le 1^{er} conseil de gestion en présence de la nouvelle directrice déléguée du parc, Myriam Sibillotte, arrivée en février dernier.

Une année 2022 riche en activité, une année 2023 de bilan pour préparer l'avenir

Le parc a pour mission de connaître le milieu marin de l'Iroise, de le protéger, et d'accompagner les activités humaines afin de limiter au mieux leur impact sur l'environnement.

Cette dernière mission passe par la sensibilisation des usagers de la mer d'Iroise. Petits et grands, occasionnels ou professionnels, l'année dernière, ils ont été nombreux à découvrir les merveilles de la biodiversité marine, et à être sensibilisés à la fragilité du vivant en Iroise. La sensibilisation des professionnels passe par les chartes de partenariat qui permettent d'accompagner les activités dans la réduction de leurs impacts. En 2022, 77 partenaires engagés pour la nature ont signé une des 3 chartes du parc marin. Ils sont issus de la [pêche professionnelle](#), [des établissements portuaires](#) et [des professionnels de loisirs](#). 35 embarquements à bord de navires de pêche professionnels ont été réalisés par des agents du parc. Ces missions permettent un échange de connaissances fines et précieuses. En 2022, c'est également 1727 élèves, issus de 15 communes littorales du parc qui ont bénéficié du programme d'éducation à l'environnement « Les P'tits mousses de l'Iroise ». Un chiffre records pour ce programme qui existe depuis plus de 10 ans. 254 animations ont été réalisées auprès de 76 classes de la maternelle et du primaire sur le thème des habitats marins.

Le service opération, sentinelle de la mer

Les navires du Parc ont cumulé en 2022 un total de 316 jours de mer. Outre les missions de connaissance de la biodiversité et de la qualité des eaux du parc, des missions de protection du milieu marin sont également réalisées. 111 contrôles ont été effectués en mer et à terre. Ces missions permettent d'assurer une surveillance générale des activités et pratiques du milieu marin (pêche à pied, carénage sauvage, circulation d'engins motorisés sur le domaine public maritime, réglementation des mouillages, etc.)

Survol de la mégafaune marine, une observation à distance

Parmi les projets de connaissance réalisés par le parc en 2022, 8 campagnes de survol ont été réalisées en 24 mois afin d'observer à distance la mégafaune qui visite les eaux de l'Iroise. Les conclusions de cette étude ont été présentées au conseil de gestion ce jour.

L'Iroise accueille de nombreuses espèces d'oiseaux marins, mammifères marins et d'élastomobranes (raies et requins). Pourtant on connaît mal la fonctionnalité de la zone pour la plupart de ces espèces. Qui passe en Iroise, où et à quelle saison ?

Concernant les mammifères marins, les suivis réguliers réalisés par les équipes du parc apportent de solides connaissances sur les populations de phoques gris et les groupes côtiers de grands dauphins présents dans l'archipel de Molène et la chaussée de Sein. Les survols ont permis de compléter les connaissances et 6 espèces de mammifères marins ont été formellement identifiées, parmi lesquelles le marsouin commun (*Phocoena phocoena*), le dauphin de Risso (*Grampus griseus*) et le petit rorqual



Animation sur les habitats marins / OFB



Moyen nautique du PNMI / OFB

(*Balaenoptera acutorostrata*). Ces résultats confirment la présence du dauphin commun dans le parc toute l'année et le fait que le périmètre du parc constitue une zone d'importance pour les petits delphinidés, particulièrement en automne.

33 espèces d'oiseaux marins ont été formellement identifiées, dont le guillemot de Troïl, le pingouin torda et le macareux moine, 5 espèces de puffins et le fulmar boréal. Les variations saisonnières sont très



Radeau de puffins majeurs et puffins des anglais / OFB

importantes pour certaines espèces, en particulier en automne et hiver. Au printemps, été et automne, le parc constitue une zone de halte migratoire pour certaines espèces, en particulier les puffins formant de larges radeaux. Il faut tempérer ces résultats car ces espèces peuvent avoir des déplacements très variables d'une année sur l'autre, mais ils constituent tout de même une base de connaissance robuste qui sera mise à profit pour [les analyses « risque pêche »](#).

Cette étude va également servir d'appui à l'écriture du prochain plan de gestion qui commence en 2023, la feuille de route qui guidera les missions du parc marin de 2025 à 2040.

Contact

Lucie Moncuquet / chargée de mission communication et sensibilisation
07 63 11 98 88 lucie.moncuquet@ofb.gouv.fr

**Des photographies sont disponibles sur demande.
Elles sont libres d'utilisation dans la mesure de la mention complète du crédit.**